

Initiatives ministérielles

M. McDermid: Ses paroles vont lui rester dans la gorge.

M. Tobin: Ce ne sont pas mes paroles qui me restent dans la gorge, mais c'est plutôt le sourire narquois du ministre en face qui semble croire que la souffrance, la passion, la frustration et la colère des gens de l'Atlantique ne sont rien d'autre qu'une plaisanterie en ce lundi après-midi.

M. McDermid: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. Tobin: Tenez, il s'est enfin réveillé, monsieur le Président. Il est sorti de son sommeil.

M. McDermid: Je suis sûr que le député ne voudrait faire un procès d'intention à personne. Le ministre n'a ni souri narquoisement ni fait les gestes qu'on lui impute. Le député a l'habitude disons d'exagérer un peu à la Chambre. Je lui demande seulement d'être équitable et honnête. Il sait fort bien que le ministre qu'il pointait du doigt et les autres ministres présents dans cette enceinte ne riaient surtout pas de ce qui se passe dans la région de l'Atlantique. Il n'est pas sans le savoir et je lui demande d'être juste et honnête dans le cadre de ce débat à la Chambre.

• (1650)

M. Tobin: Monsieur le Président, pendant une bonne partie de mon discours, le ministre en question ressemblait plus à un chacal qu'à un député, si j'en juge par sa réaction à mes propos. Pour ce qui est des questions d'équité, il est plutôt étrange que le ministre, du fait qu'il est présent parmi nous, puisse avoir le droit d'intervenir, de se défendre et de présenter un autre point de vue, alors que les gens de la région de l'Atlantique, dont les instances ont été complètement vaines, sont chez eux aujourd'hui et n'ont pas encore reçu de réponse de la part du gouvernement aux propositions qu'ils ont soumises il y a maintenant quatre ans. Cela remonte à 1985. Ils n'ont pas eu droit à un seul mot, monsieur le Président.

C'est le ministre qui s'offusque que nous osions, au nom de la démocratie et des habitants de la région de l'Atlantique, l'insulter, alors que les gens de la région de l'Atlantique sont laissés pour compte, que 250 travailleurs vont être licenciés, qu'un élévateur à grain disparaît à Saint John, qu'un autre est en train de fermer ses portes

dans la baie Georgienne, en Ontario, et qu'on assiste à la disparition d'une collectivité agricole fragile.

Quel sens des priorités a donc le gouvernement? Le ministre ne remet pas en cause les faits présentés. Cependant, il n'intervient pas pour nous dire que dorénavant, son gouvernement va consulter les intéressés, qu'on va retirer ce projet de loi, car la procédure suivie était répréhensible ou qu'il est vrai qu'on a fait outrage au Parlement en mettant en oeuvre un projet de loi avant même qu'il ne soit présenté. Il pourrait nous promettre que son gouvernement va agir. Il pourrait ajouter qu'il va se rendre dans la région de l'Atlantique, qu'il a organisé des rencontres et que ses billets d'avion sont déjà pris, mais il n'en fait rien et il nous demande plutôt d'être équitables et de ne pas avoir des propos blessants à son égard. Eh bien, je tiens à lui dire que sur la liste des gens pour lesquels j'ai de la compassion, il est bien près d'occuper le dernier rang.

Des voix: Oh, oh!

M. Tobin: Voilà maintenant nos vis-à-vis qui se réveillent et qui font semblant d'être des députés et non des singes savants.

Quelles sont les conséquences du projet de loi du gouvernement? Que fait le gouvernement? Voilà maintenant la Commission des transports des provinces de l'Atlantique qui fait des recommandations et qui précise qu'elle a accepté que le gouvernement ne la consulte pas et ne tienne pas compte de son avis. Elle a accepté que le gouvernement ne retire pas le projet de loi et aussi que le gouvernement, comme un éléphant dans un magasin de porcelaine, fracasse tout sur son passage. Elle demande maintenant que le gouvernement se donne au moins la peine d'étudier les propositions qu'elle a faites pour les mettre en oeuvre après le fait.

Quelles sont ces propositions? Le ministre me regarde et me pointe du doigt. Il grince des dents. Avez-vous quelque chose à dire?

M. Belsher: Il ne fait rien de ce que vous dites.

M. Tobin: Si, il le faisait. Si le député n'avait pas été endormi, il l'aurait bien vu. Si le ministre veut prendre la parole, je lui cède mon tour.

M. Andre: Vous êtes stupide, Tobin. Cessez de vous ridiculiser. Vous vous ridiculisez et vous mettez la Chambre dans l'embarras.